

30 juin 2023 -17:06

Appartient à [Conseil des ministres du 30 juin 2023](#)

## Internet à haut débit : fixation du débit minimum dans le cadre du service universel

Sur proposition de la ministre des Télécommunications Petra De Sutter, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal relatif à la fixation du débit de l'accès adéquat à l'internet à haut débit, dans le cadre de la fourniture de la composante géographique du service universel des communications électroniques.

Le projet d'arrêté royal fixe le débit de l'accès adéquat à l'internet à haut débit à 10 Mbps dans un premier temps. Ce débit sera relevé à 30 Mbps à partir du 1er janvier 2027.

Le projet est soumis au Comité interministériel des Télécommunications et de la Radiodiffusion et la Télévision, au Comité de concertation et au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Petra De Sutter, Vice-Première ministre et ministre de la  
Fonction publique, des Entreprises publiques, des  
Télécommunications et de la Poste  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://desutter.belgium.be>  
[info@desutter.fed.be](mailto:info@desutter.fed.be)

Bram Sebrechts  
Porte-parole  
+32 498 27 31 91  
[bram.sebrechts@desutter.fed.be](mailto:bram.sebrechts@desutter.fed.be)